



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SUCCÈS HISTORIQUE POUR LA CONSERVATION : LA FORÊT BRIÈRE EST PROTÉGÉE

Sutton et Canton de Potton, 12 juin 2025 – Corridor appalachien et Conservation de la nature Canada (CNC) annoncent avec fierté la réussite de leur campagne de financement et la conclusion officielle du projet de conservation de la Forêt Brière.

Grâce à un formidable effort collectif et à la générosité des donateurs, l'objectif de plus d'un million de dollars en fonds privés a été atteint, permettant ainsi la protection définitive de ce territoire exceptionnel de 540 hectares situé au cœur des montagnes Vertes du Nord.

UNE VICTOIRE COLLECTIVE POUR LA NATURE

Le succès de ce projet repose sur une mobilisation exceptionnelle. Outre les contributions importantes du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral et de partenaires américains, l'appui des citoyens, des entreprises et des fondations a été décisif. L'effort concerté des partenaires impliqués a permis de transformer un site menacé par un développement immobilier imminent en un sanctuaire naturel protégé à perpétuité.

Monsieur Guy Brière, propriétaire du terrain, a contribué de manière significative à ce projet en consentant à un généreux don. Sa collaboration et son engagement envers la conservation ont permis de concrétiser cette étape majeure pour la protection du territoire.

UN HÉRITAGE PRÉCIEUX POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

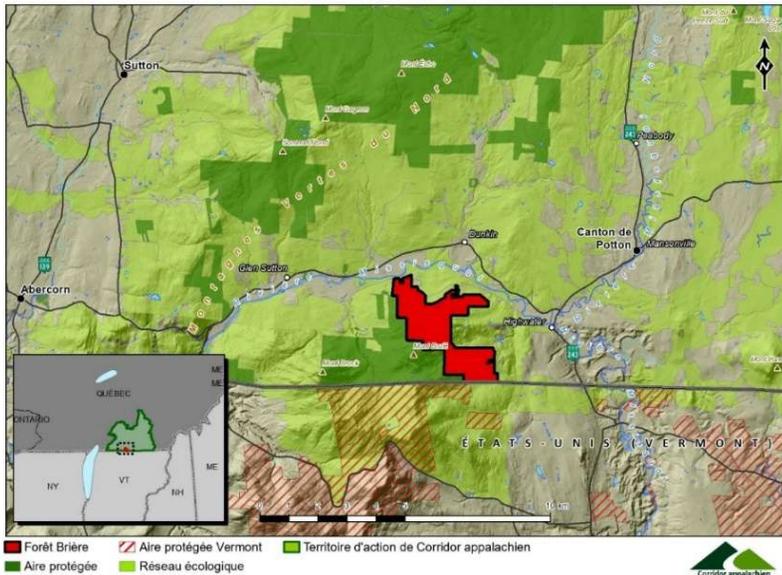
La Forêt Brière représente une pièce essentielle du corridor écologique reliant les massifs forestiers du Québec et du Vermont. De plus, elle consolide les efforts de conservation des 30 dernières années, de part et d'autre de la frontière. Sa protection contribue directement aux engagements internationaux visant à conserver 30 % des terres et des eaux d'ici 2030.

UN EMPLACEMENT CLÉ POUR LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE

Ce territoire abrite une biodiversité remarquable avec plus de 250 espèces floristiques et de nombreuses espèces fauniques en situation précaire, dont la salamandre des ruisseaux et plusieurs chauves-souris menacées. Les habitats présents sur ce territoire sont d'une grande diversité. En protégeant ce lieu stratégique, nous préservons l'un des écosystèmes les plus précieux de l'écorégion ainsi que la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Missisquoi. On y retrouve des forêts, des milieux aquatiques et humides. La propriété localisée dans le secteur des monts Brock et Brûlé est reconnue pour son importance concernant les mammifères à grand domaine vital, tels que l'ours noir, l'orignal, le lynx roux et le pékan.

Plusieurs espèces de plantes d'intérêt pour la conservation y ont été identifiées, dont le noyer cendré, une espèce en voie de disparition au Canada. Parmi les 53 espèces d'oiseaux observées, on retrouve le pioui de l'Est, la grive des bois et la paruline du Canada, toutes des espèces en péril au Canada. Également, de nombreuses chauves-souris y vivent, notamment la petite chauve-souris brune et la pipistrelle de l'Est, qui sont en voie

Localisation Forêt Brière



de disparition au Canada. Les magnifiques ruisseaux de la propriété offrent un habitat de qualité à trois espèces de salamandres de ruisseaux, dont la salamandre pourpre, une espèce menacée nécessitant une eau froide, claire et bien oxygénée.

Située dans un corridor écologique essentiel, la Forêt Brière joue un rôle majeur dans la connectivité des milieux naturels de la région. Rappelons que l'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie, dont font partie les montagnes Vertes et la Forêt Brière, a une importance mondiale reconnue pour leur rôle en termes d'adaptation aux changements climatiques et pour la biodiversité qui s'y

trouve. Elle comprend les plus vastes étendues de forêts de feuillus tempérées au monde.

UN MODÈLE DE COLLABORATION EN CONSERVATION

La protection de la Forêt Brière illustre le pouvoir de la collaboration entre organismes de conservation, gouvernements, citoyens et acteurs privés.

Corridor appalachien et Conservation de la nature Canada tiennent à remercier les bailleurs de fonds suivants pour leurs contributions essentielles : le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), dans le cadre du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ) (2023-2028), pour lequel il a octroyé des fonds à Conservation de la nature Canada, ainsi qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) par l'entremise du Fonds de la nature du Canada et du Programme de conservation du patrimoine naturel – fonds pour les organismes de conservation.

Corridor appalachien et CNC remercient les fondations privées et entreprises qui ont soutenu la protection de la Forêt Brière, telles que la Fondation Écho, US Fish and Wildlife Service et Wildlands Network, la Fondation Beaulieu-Saucier et la Fondation Toboggan & Co et d'autres donateurs préfèrent rester anonymes. Ce succès ouvre la voie à d'autres initiatives visant à préserver les milieux naturels critiques face aux menaces environnementales.

CITATIONS

« Les forêts canadiennes jouent un rôle clé dans la biodiversité mondiale et au sein même de nos collectivités, tout en étant un pilier essentiel dans la réduction des gaz à effet de serre. La protection de la Forêt Brière est le fruit d'une mobilisation importante, et elle témoigne de l'attachement profond des gens de la région envers la nature. Je tiens à souligner l'engagement de monsieur Guy Brière, qui laisse un legs inestimable aux générations futures, ainsi que le travail soutenu et rassembleur de Corridor appalachien et de Conservation



de la nature Canada. En protégeant ces milieux naturels, nous semons les graines d'un avenir plus vert, en vue de préserver notre patrimoine naturel tout en générant d'importantes retombées économiques. »

– **Julie Dabrusin, ministre de l'Environnement et du Changement climatique**

« Située dans un corridor écologique essentiel, la Forêt Brière joue un rôle majeur dans la connectivité des milieux naturels de la région et le maintien de la qualité de l'eau de la rivière Missisquoi. Rappelons que l'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie, dont font partie les montagnes Vertes et la Forêt Brière, a une importance mondiale reconnue pour leur rôle en termes d'adaptation aux changements climatiques et pour la biodiversité qui s'y trouve. Elle comprend les plus vastes étendues de forêts de feuillus tempérées au monde. »

– **Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration de Corridor appalachien**

« Toute l'équipe de Corridor appalachien est emplie de fierté d'avoir contribué à la protection de la Forêt Brière. Ce projet a mobilisé l'expertise et la passion de tous nos professionnels en conservation, qui ont travaillé sans relâche et fait preuve d'ingéniosité pour faire de cette vision une réalité. C'est une victoire collective pour la nature et pour les générations futures. »

– **Caroline Bisson, codirectrice générale de Corridor appalachien**

« La protection de la Forêt Brière représente une avancée majeure pour la conservation au Québec et au-delà. Ce succès démontre le pouvoir du travail collectif et l'impact concret que nous pouvons avoir en unissant nos forces pour préserver les milieux naturels essentiels à la biodiversité et à la résilience climatique. Nous sommes fiers d'avoir contribué à faire de ce projet une réalité et d'assurer la pérennité de cet écosystème exceptionnel pour les générations futures. »

– **Claire Ducharme, vice-présidente pour la région du Québec à Conservation de la nature Canada**

À PROPOS

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif œuvrant depuis 2002 sur le territoire des montagnes Vertes du Nord, un segment des Appalaches du sud du Québec. Sa mission est de consolider et laisser en héritage un vaste corridor d'aires naturelles protégées à perpétuité. En réponse à la double crise du climat et de la biodiversité, Corridor appalachien, appuyé de ses membres affiliés et partenaires de conservation, déploie une stratégie de conservation qui a permis de protéger à ce jour près de 18 960 hectares à haute valeur écologique. corridorappalachien.ca

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, plus de 55 000 hectares de milieux naturels ont été protégés. Avec la nature, nous créons un monde prospère. Visitez conservationdelanature.ca

Le projet **Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)** est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par le biais, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques.



L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées en terres privées de même que l'accès à la nature pour la population. Les fonds sur cinq ans investis dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelés, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec.

Le **Fonds de la nature du Canada** favorise la protection de la biodiversité du Canada par la création d'aires protégées et de conservation ainsi qu'au moyen d'initiatives qui contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le Fonds s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux organisations autochtones, aux provinces, aux territoires ainsi qu'à d'autres intervenants. Pour en savoir plus : [Fonds de la nature du Canada - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/nature/conservation/conservation-de-la-nature-canada.html)

Le **Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)** du gouvernement du Canada est un partenariat unique qui soutient la création et la reconnaissance de nouvelles aires protégées et de conservation par l'acquisition de terres privées et de droits sur celles-ci. À ce jour, le gouvernement du Canada a investi plus de 470 millions de dollars dans le Programme, auxquels se sont ajoutés plus de 982 millions de dollars recueillis par Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et la communauté des organismes de conservation du pays, ce qui a permis de protéger et de conserver plus de 800 000 hectares de terres écologiquement fragiles.

– 30 –

CONTACTS

Isabelle Stébenne
Directrice des communications et de la
philanthropie
isabelle.stebenne@corridorappalachien.ca
514 755-4928

Elizabeth Sbaglia, Directrice des communications et
marketing
Conservation de la nature Canada, région du Québec
Elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca
1 877 876-5444, poste 6240